



# LETTRE D'INFORMATION N° 1

*Mairie de Régusse - Juin 2021*



Cette première lettre d'information est l'occasion de faire le point sur les premiers mois de notre mandature.

Une année déjà que notre vie quotidienne est affectée par des mesures de restrictions sanitaires et des interactions sociales limitées.

Depuis le 3 mai le processus de déconfinement est amorcé et nous allons retrouver un peu plus de liberté à chaque étape jusqu'au 30 juin .

Cependant, l'activité de la commune s'est poursuivie. Tour d'horizon des différents investissements et travaux en cours.

Renée Jeanneret et toute l'équipe municipale

## FINANCES PUBLIQUES

Les premiers mois ont été pour partie tournés vers l'assainissement des comptes, le contrôle des factures et la renégociation de certains contrats.

Une comptabilité analytique pour suivre au mieux notre gestion financière.

Après un travail de fond pour identifier les anomalies et gaspillages, nous avons pu commencer à redresser et limiter les dépenses.

**La réduction ciblée des dépenses a permis d'avoir un résultat de fonctionnement 2020 excédentaire de 352 123,40 €, ce solde ajouté à celui du budget investissement 2020 de 114 876,60 € et aux recettes de 2021, nous autorise un prévisionnel d'investissement tourné vers des priorités identifiées lors de notre campagne.**

Nos finances ayant été structurellement fragilisées ces dernières années (voir le rapport du percepteur et de l'audit financier).

Vous trouverez quelques exemples de nos différents investissements dans les rubriques ci après. (\*Projets subventionnés )



## URBANISME & PLU

Nous avons fait avancer le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme), et une première version a été présentée au sous-préfet et aux services de l'état. C'est une priorité car son absence pénalise la commune et les citoyens avec notamment des conditions d'instruction des autorisations d'urbanisme dégradées.

### Concernant le réseau pluvial :

- mise en place d'une commission (habitants du Peirard)
- lancement des travaux de mesures par un géomètre
- raccordement du fossé de l'avenue Frédéric Mistral reliant le lotissement du Peirard par pose d'avaloirs béton.

**Coût prévisionnel des travaux du pluvial : 210 000 € TTC \* Dépenses 2021: 60 000 €**

## VOIRIE

Dans l'objectif de la réduction de la vitesse et de la **sécurisation de l'avenue Général de Gaulle**, nous avons entamé des discussions avec les services du département pour aménager et sécuriser la voie et les abords en 2 tranches 2021 et 2022. Début des travaux tranche 1 à l'automne entre le rond-point des écoles et chemin de Goncé avec un balisage pour sécuriser une voie piétonne et permettre des déplacements doux.

- **Coût prévisionnel des travaux : 97 702 € TTC \* en 2021**

Deuxième tranche et finalisation courant 2022.

- achat d'une nouvelle épareuse (livraison : juillet) **Coût : 75 000 € TTC \***
- **plan pluriannuel de réhabilitation des voiries Coût : 144 000 € TTC \***

## EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour le fonctionnement, suite à un appel d'offres nous avons reconduit un nouveau contrat avec SUEZ, en renégociant les contrats avec une baisse de 8% sur le service de distribution de l'eau. Les autres composantes de la facture d'eau et d'assainissement restent inchangées. Une permanence sera assurée par SUEZ en Mairie après chaque facture.

Lancement de la **réhabilitation de l'assainissement rue Maginot début septembre 2021.**

**Coût des Travaux : 104 304 € TTC ( Budget assainissement)**



## VIE DU VILLAGE

La vie associative reste quasiment au ralenti et est toujours soumise à des protocoles stricts et des jauges allégées.

Une rencontre avec les différentes associations a permis de faire le point sur leur fonctionnement, et l'attribution des subventions sera corrélée à un projet d'intérêt pour le village.

Nous travaillons en concertation avec les commerçants pour améliorer l'attractivité du village et développer le commerce

- installation d'un glacier
- marché Zéro Déchet
- fleurissement du centre du village

La rénovation du circuit des 10 oratoires de la commune est programmée cette saison.

Le cas de la personne sans domicile fixe a mobilisé un certain nombre d'acteurs pour trouver une solution et mettre en sécurité cette personne en février dernier.

La programmation culturelle a été revue et nous espérons pouvoir vous proposer divers événements si la crise sanitaire ne brise pas tout élan de festivité.

Vous pouvez toujours souscrire à la Mutuelle dite "communale" proposée depuis novembre 2020.

Depuis fin mai, la Navette Régussoise propose un service de déplacements de domicile à domicile pour des trajets sur Régusse et Aups.

- sécurisation du jardin d'enfants Coût : 8 728 € TTC \*
- travaux au City Park et complexe sportif : 20 000 € TTC.\*

## ECOLE ET BÂTIMENTS PUBLICS

La cantine à 1 € est effective depuis début mars pour les enfants en maternelle.

Un soutien en moyens humains via le volontariat a permis de maintenir la cantine et les activités périscolaires pour faire face à la crise sanitaire.

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) sera mis en place début juillet.

Des travaux seront repris pour sécuriser le préau de l'école primaire ;

Coût : 42 000 € TTC

Mise aux normes des systèmes de sécurité et d'alarme. Coût : 8 500 € TTC

Acquisition de matériel informatique et renouvellement du parc informatique obsolète, dans le cadre du projet national du label « Ecole numérique » et continuité pédagogique Coût : 20 000 € TTC \*

Dans le cadre du plan de relance transition écologique 2022-2023, des travaux auront lieu pour la rénovation énergétique des bâtiments .

- pose de climatisation réversible à l'école maternelle : 43 200 € TTC \*
- la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine et de la salle des fêtes afin d'économiser 30% d'énergie. Coût : 39 917 € TTC \*

Les travaux sur la piscine sont en cours, la mise sous pression du système a permis de vérifier son étanchéité après les réparations. L'ouverture au public est prévue le 1er juillet.



## SÉCURITÉ

La vidéo verbalisation est suspendue devant la boulangerie. Les caméras de vidéo protection défectueuses seront remplacées prochainement. L'extension du réseau (ajout d'autres caméras) sera terminée courant 2022.

Coût de remise à niveau : 17 000€

Restructuration administrative de la police Municipale avec une nouvelle orientation :

- privilégier la prévention envers les citoyens
- accentuer la surveillance pour lutter contre les cambriolages

présence accrue sur le terrain.

### Conclusion :

**Nous gardons le Cap fixé, un budget construit pour une sortie de crise et élaboré pour un retour à la normale avec des investissements prioritaires qui font l'objet de demandes systématiques de subventions.**

Retrouvez nous sur notre page Facebook et notre site : <https://mairie-regusse83.fr>